

Restauration d'une portion de cours d'eau

Fontaine de Bagot



Fontaine de Bagot

Programme de revalorisation des cours d'eau – Tranche n°17 (2021)

Fontaine de Bagot – Commune de Lachaise

Gestion de la ripisylve (végétation rivulaire)

Travaux réalisés par l'ATEL ARCHIAC

Linéaire total de cours d'eau concerné par les travaux (1640 mètres)



Le Syndicat du Bassin Versant du Né (SBV Né) est intervenu, par le biais de l'ATEL Archiac sur la Fontaine de Bagot afin de revaloriser la végétation rivulaire et prévenir le risque d'inondation. Au total ce sont 1640 mètres linéaires de ripisylve qui ont été revalorisés pendant 5 jours.

Ces travaux d'entretien léger ont consisté à traiter les embâcles faisant totalement obstacle aux écoulements, à rouvrir la ripisylve afin de diversifier sa densité et enfin à extraire tout type de déchets (plastiques, barbelés...) Comme convenu avec les différents acteurs de ce projet, les rémanents de coupe ont été diffusés dans la végétation existante.

Ce chantier répond à notre objectif de revaloriser la végétation rivulaire. La réouverture du lit par élagage et traitement sélectif des embâcles permet d'ores et déjà de constater les bénéfices de ce type d'intervention : dynamique naturelle d'érosion et de dépôt rétabli (dés-ensablement naturel du lit, reméandrage) ainsi qu'une diversification de la densité de ripisylve (puits de lumière), des faciès découlement (de plat lentique à une alternance entre radiers et fosses) et des substrats (cailloux fins à grossiers, limons...).



Tronçon concerné : Fontaine de Bagot.
(voir tracé en rouge)

Réalisation des travaux : ATEL Archiac
Période d'exécution : Du 08/11 au 22/11
sur une durée de 5 Jours ; effectif moyen
de 9.4 personnes.

Linéaire concerné : 1640 mètres.

Coût des travaux : 6806 euros.

Partenaire Financier : Agence de l'eau
Adour Garonne

Membres du SBVNé : Grand Angoulême ;
4B Sud Charente ; Haute
Saintonge ; Lavalette Tude Dronne ; Grand
Cognac.

